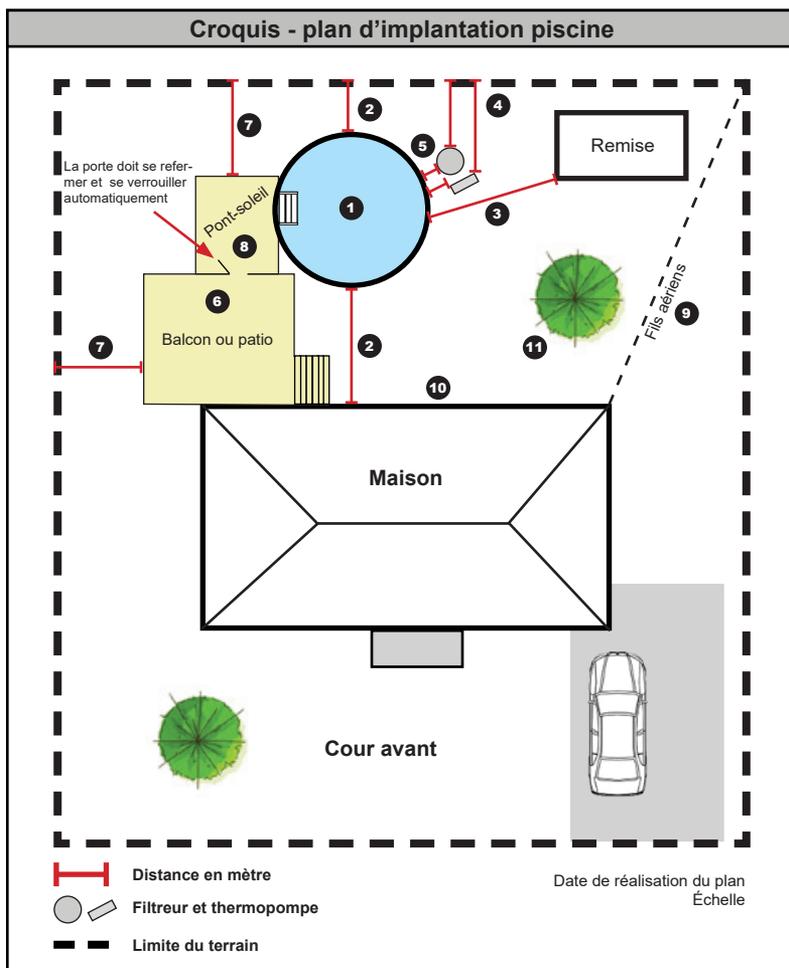


EXEMPLE D'UN PLAN D'IMPLANTATION (PISCINE)

Un plan d'implantation pour une piscine doit minimalement comprendre les éléments suivants:

- 1 Emplacement, modèle et dimensions de la piscine projetée
- 2 Distance entre la piscine et les limites du terrain et de la maison
- 3 Distance entre la piscine et les bâtiments accessoires (remise, garage, etc.)
- 4 Emplacement des appareils (thermopompe, filtreur, etc) et distance des limites du terrain
- 5 Distance entre les appareils (thermopompe, filtreur, etc) et la piscine
- 6 Emplacement et dimensions des plateformes projetées
- 7 Distance du pont-soleil avec les limites du terrain
- 8 Localisation de l'enceinte et de l'accès à la piscine (hauteur, dispositif de fermeture automatique)
- 9 Emplacement des servitudes et des fils aériens reliés à la maison (Hydro-Québec, Bell, etc)
- 10 Ouvertures dans le mur de la maison du bâtiment accessoire (si applicable)
- 11 Identification des arbres à abattre (si requis)



Ce plan peut être réalisé à partir de votre certificat de localisation.